

*« Investissez aujourd'hui
pour former vos talents de demain ! »*

CAMPAGNE
taxe d'apprentissage **2019**

SOUTENEZ LES projets de l'ESIGELEC

Le soutien financier des entreprises est un levier incontournable pour l'ESIGELEC, pour ses élèves ingénieurs et pour ses activités. Les ressources apportées par les entreprises permettent de financer l'environnement pédagogique, les projets et les matériels dédiés aux activités de l'école.

Les chiffres-clés de l'ESIGELEC

134

professeurs permanents

270

intervenants extérieurs

+ 10 000
diplômés dans le monde

2 000

élèves et apprentis-ingénieurs

4

départements technologiques

80

partenariats internationaux dans 42 pays

15

dominantes toutes accessibles par la voie de l'Alternance

1

laboratoire de Recherche divisé en 3 pôles, un espace de transfert et d'innovation



A QUOI SERT LA taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage est destinée à financer des investissements et des activités liés à la pédagogie.

1 ACQUISITION DE NOUVEAUX OUTILS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

L'école s'est dotée de nouveaux logiciels dans le domaine des Systèmes Embarqués et a formé ses enseignants à ces derniers.

Le département Systèmes Embarqués & Instrumentation s'est offert un laboratoire Mécatronique équipé de matériels de mesures, de systèmes de prototypage...

2 SERVICES AUX ETUDIANTS

Accès au Fablab de l'école pour la réalisation de leurs projets technologiques et pédagogiques : impression 3D, Technodril, prototypage électronique...

Modernisation des équipements : amphis, salles de cours...

Pédagogie active par projets inspirée de cas industriels

3 UNE FORMATION SUR-MESURE

Les étudiants sont acteurs dans le choix de leur parcours technologique.

Approches métiers : présentation/illustration de métiers assurés par des industriels en poste.

Choix parmi 15 Dominantes

Professionalisation des enseignements : cours, TP assurés par des intervenants extérieurs issus de l'entreprise et ou des visiting professors

4 POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?

Devenir acteur de la pédagogie

Rencontrer et recruter vos futurs collaborateurs

Se faire connaître : conférences technologiques/thématiques, présentations métiers, tables rondes



COMMENT VERSER votre taxe d'apprentissage à l'ESIGELEC



www.facebook.com/Page.ESIGELEC
twitter.com/GroupeESIGELEC
www.instagram.com - Esigelec

www.esigelec.fr



1 HORS QUOTA

CATÉGORIE B

UAI de l'ESIGELEC :
076 23 78 X

Aucun cumul possible entre les catégories A et B.

2 QUOTA & CSA

Vous pouvez
verser à :

CFA ESCMT
Section ESIGELEC :
UAI : 076 31 51 M
Code RNCP : 170 25 50 H

3 DON

Don en nature : matériels, équipements
Don financier
Don d'expertise / Compétences
Mises à disposition d'intervenants

Les différents dons sont défiscalisables à hauteur de 60%

Contact : taxe.apprentissage@esigelec.fr

